

COMMERCE ÉQUITABLE

DEFINITION

Le commerce équitable: est un partenariat commercial fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. Il contribue au développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs marginalisés, tout particulièrement dans les pays du Sud.

(Fair Trade Advocacy)



HISTORIQUE DU COMMERCE ÉQUITABLE

Années 1940 & 1950: Origine

Des mouvements confessionnels aux États-Unis développent des filières solidaires avec les producteurs du Sud. En 1946, Edna Ruth Byler commence à vendre de l'artisanat importé directement des producteurs de Puerto Rico à Akron, en Pennsylvanie. Byler ouvre son premier magasin en 1958 en Pennsylvanie. Celui-ci deviendra Dix Mille Villages, une entreprise très connue du commerce équitable.

Années 1960 & 1970: Consolidation

Fondation de "Helping-by-Selling", la première organisation de commerce dit alternatif par Oxfam en 1965 en Angleterre. Le premier magasin équitable en Europe voit le jour à Breukelen, aux Pays-Bas, en 1969. La deuxième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement lance le slogan *Trade, not Aid* en 1968.

Années 1980 & 1990: Croissance

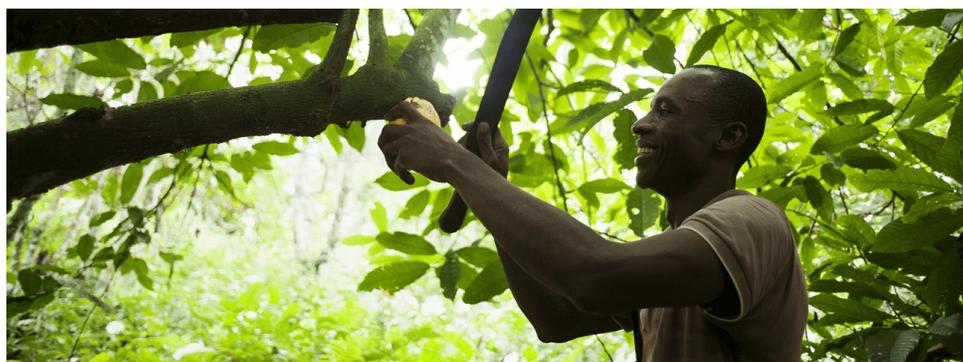
En 1987, les organisations de commerce alternatif européennes créent l'European Fair Trade Association (EFTA). En 1994, des magasins équitables européens créent le réseau Network of European World Shops. En 1988, la coopérative mexicaine de café et l'ONG hollandaise Solidaridad lancent l'initiative **Max Havelaar**. Il s'agit d'une norme de certification équitable permettant d'accéder aux réseaux de distribution à grande échelle. L'initiative Max Havelaar est, ensuite, reprise dans plusieurs pays du Nord, dont le Canada, où elle se nomme Transfair Canada. La World Fair Trade Organisation, lancée en 1989 sous le nom de l'International Federation of Alternative Trade, puis connue sous le nom de l'International Fair Trade Association, regroupe plus de 350 organisations variées (producteurs, commerçants, détaillants, etc.) à travers le monde. En Amérique du Nord, la **Fair Trade Federation** est officiellement fondée en 1994 pour représenter importateurs et détaillants de produits issus du commerce équitable. La Fairtrade Labelling Organizations International (FLO) est fondée en 1997 pour regrouper toutes les initiatives du type Max Havelaar. Aujourd'hui, la FLO regroupe 23 initiatives nationales et 3 réseaux de producteurs (en Afrique, en Asie et en Amérique latine).

Années 2000 et +

Pour répondre à la pression publique et à la demande des consommateurs, des multinationales comme Starbucks commence à offrir du café équitable en 2000. Dans les grandes surfaces, plusieurs marques de produits issus du commerce équitable apparaissent peu à peu sur les étagères.



(Source: equiterre.org)



COMMERCE ÉQUITABLE

PRINCIPES DU COMMERCE ÉQUITABLE

Principe 1: Création d'opportunités pour producteurs économiquement désavantagés

objectif → Réduction de la pauvreté et atteinte de autosuffisance économique pour les producteurs

Principe 2: Transparence et responsabilité;

objectif → Participation des producteurs aux prises de décision

Principe 3: Pratiques commerciales équitables;

objectif → Bien-être social, économique et environnemental des producteurs

Principe 4: Paiement d'un prix juste

objectif → Prix fixé par accord mutuel, rémunération socialement acceptable dans le contexte local

Principe 5: Absence de travail des enfants et de travail force

objectif → Adhésion à la Convention des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant

Principe 6: Engagement à la non-discrimination, à l'égalité des genres et à la liberté d'association

objectif → Respect des droits syndicaux et rejet de toute discrimination de genre, de religion ou raciale

Principe 7: Assurance de bonnes conditions de travail

objectif → Respect des droits du travail conformes aux lois nationales des pays et aux conventions de l'Organisation International du Travail (OIT)

Principe 8: Développement des compétences

objectif → Promotion d'opportunités de formation pour les producteurs et travailleurs pour permettre un développement continu des connaissances

Principe 9: Promotion du commerce équitable

objectif → Prise de conscience sur la nécessité d'une plus grande justice dans le commerce mondial

Principe 10: Respect de l'environnement

objectif → Dans l'utilisation des matières premières, la production, la gestion des déchets, l'agriculture et l'emballage



COMMERCE ÉQUITABLE

POURQUOI LE COMMERCE ÉQUITABLE?

Une concurrence féroce et la pression sur les prix régissent le marché mondial. Ainsi, les petits producteurs, surtout dans les pays du Sud, n'ont presque aucun pouvoir d'influence dans les négociations des prix des biens qu'ils produisent. Souvent, ils doivent faire face à la volatilité des prix du marchés. En plus de cela, ils souffrent souvent de l'exploitation des intermédiaires commerciaux. Avec l'absence possibilités de stockage, ces petits producteurs doivent souvent vendre leurs produits assez rapidement à des intermédiaires commerciaux afin pour parvenir à nourrir leurs familles. Souventefois, le prix de vente est tellement bas qu'il ne couvre même pas les coûts liés à la production.

Face à cette réalité, le commerce équitable offre un modèle économique pour remédier à la situation susmentionnée. Il s'agit d'un modèle qui rend possible la participation des petits producteurs au commerce international de façon plus équitable, leur permettant ainsi d'améliorer leurs conditions de vie à long terme.

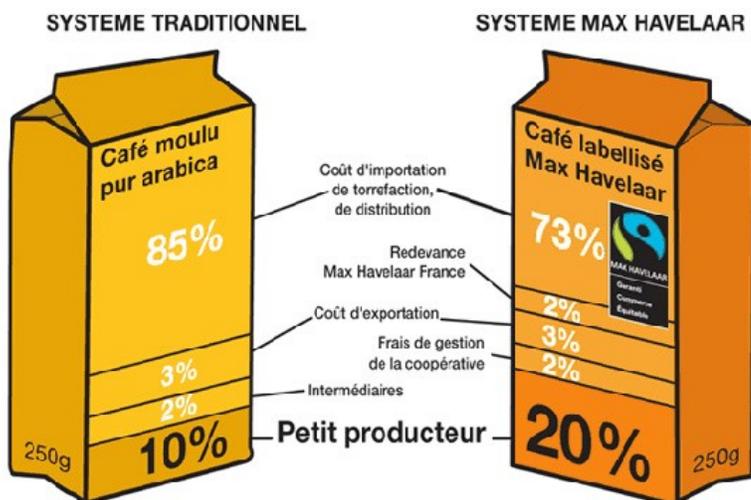


Le commerce équitable garantit aux producteurs des pays du Sud la vente de leurs récoltes à un juste prix afin de leur permettre de vivre dignement

DECOMPOSITION DES PRIX DES PRODUITS ISSUS DU C.E.



Décomposition du prix d'un paquet de café



SOURCE : MAX HAVELAAR FRANCE.
Calculé sur la base de la moyenne du cours mondial de l'arabica 2003 - 2004 (bourse de New York), la moyenne du taux de change €/S 2003 - 2004, le prix minimum garanti (1,21\$ par livre) et le prime de développement (0,05\$ par livre) du commerce équitable et un prix de vente consommateur moyen estimé.

Décomposition du prix d'un kilo de banane



Banane portant le label Max Havelaar : 2,21 € le kilo

Sources : Max Havelaar, mai 2003
Sur la base de moyennes, en particulier pour le chiffre petit producteur de la banane conventionnelle qui est basé sur les prix en Equateur, Colombie, Ghana, Iles Sous le Vent, Costa Rica et République dominicaine.

COMMERCE ÉQUITABLE

LES FILIERES PHARES DU COMMERCE ÉQUITABLE

Produits alimentaires et diététiques ; la plupart de ces produits sont aussi issus de l'agriculture biologique: fruits, noix, café, thé, cacao, chocolat, sucre, huile, épices, céréales, compléments alimentaires, biscuits, tartina-des, etc.

Produits de l'artisanat: poterie, vannerie, broderie, maroquinerie, joaillerie, travail du bois, dinanderie, tissage, etc.

Textile et mode: la mode éthique séduit un public de plus en plus large. Elle regroupe vêtements, uniformes, linge de maison, accessoires souvent fait à partir de matière comme le coton, lin, chanvre, bambou, jute, soie, fleur de lotus, sabra (soie végétale), ou laine.

Produits de bien-être/cosmétiques: savons, huiles, cosmétiques, soins du corps, maquillage, huiles essentielles, coton hydrophile.

Ecotourisme/tourisme solidaire: il s'agit d'un ensemble d'activités de services, proposé par des opérateurs touristiques à des voyageurs responsables, et élaboré avec les populations locales. C'est ainsi un outil d'aide au développement local des territoires d'accueil du voyageur.

Autres: mobiliers, jouets, objets décoratifs, artisanat de service, etc.



BANANES



CACAO



CAFÉ



CHOCOLAT



CRÈME GLACÉE



BALLONS DE SPORT



COTON



FLEURS



KARITÉ



MÉTIER D'ART



FINES HERBES ET ÉPICES



HUILE, NOIX ET NOIX DE
COCO



MIEL



QUINOA



RIZ



OR



SUCRE



THÉ



VIN

LES CERTIFICATIONS DU COMMERCE ÉQUITABLE

Face à l'existence d'une multitude de certifications, il est parfois difficile de s'y retrouver et de savoir auxquels se fier. Il est donc important de pouvoir compter sur des systèmes de garantie aux normes élevées, afin d'assurer le respect continu des critères et des valeurs du commerce équitable.

Les organismes de certification et les organisations du mouvement équitable garantissent que les critères du commerce équitable sont respectés. Les garanties de produits certifient qu'un produit spécifique répond aux critères établis sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, en apposant leur logo sur l'emballage des produits. Les garanties d'organisations évaluent les entreprises et les organisations sur leur engagement global envers les principes du commerce équitable. De par leurs normes rigoureuses pour le respect des personnes et pour un processus d'audit éprouvé, l'Association québécoise du commerce équitable et le Réseau canadien du commerce équitable reconnaissent présentement les certifications de ces quatre organisations:



POUR L'AUTONOMIE ET LE
DÉVELOPPEMENT DES
COMMUNAUTÉS DU SUD



POUR LE RESPECT DES
PRODUCTEURS ET
PRODUCTRICES DU SUD



POUR DES PRODUITS DE
QUALITÉ



POUR UNE AGRICULTURE
DURABLE

Source: choisirequitable.org